la main saisit à Bonnet, braquant un revolver sur la foule.

On peut dire que toute la polémique électorale se fait sur l'intimidation des libéraux et des socialistes à Bonnot, à Garniet, à Wallet et à Carrouy.

Cet excès de passion politique a indigné les éléments cultivés qui vivent dans les villes et les grands centres. On se demande quel effet il aura produit sur la grande masse rurale des Flandres.

D'autre part, on commente beaucoup le fait que le bourgmestre de Bruxelles a dénoncé au procureur du roi un article d'un journal ministériel conseillant aux catholiques de se munir de revolvers par crainte de l'excitation qui pourrait suivre la proclamation des résultats.

On a considérablement renforcé la gendarmerie de Bruxelles, les troupes de la garnison sont consignées dans leurs casernes et la garde civique a été convoquée pour la soirée. On assure qu'hier soir, la garde civique de Bruxelles a reçu l'ordre de s'approvisionner en tir national de cartouches à balles. De même, la gendarmerie a été considérablement renforcée dans tous les centres industriels.

Les opérations de scrutin ont commencé ce matin, dès huit heures. Elles dureront jusqu'à une heure de l'après-midi.

Les bureaux dépouillants de chaque section commenceront à trois heures de l'après-midi le dépouillement des urnes. Ce n'est que vers minuit qu'on aura les premières indications officieuses sur la part de représentation de chaque parti.

Aux termes de la loi, les bureaux principaux de chaque arrondissement ne procèdent que le lendemain c'est-à-dire lundi, au recensement officiel des votes et à l'établissement des calculs proportionnels.

Les résultats officiels avec les noms des élus ne seront donc proclamés que lundi soir, mais dès cette nuit on sera fixé sur le maintien ou la chute du gouvernement.

Voici les principales dépêches qui nous ont parvenues de différents points de la Belgique, dans la soirée :

A MONS

Mons, 2 juin. — La matinée s'est déroulée sans incident. Les abords des bureaux de vote sont assiégés par la foule des porteurs de pancartes et de distributeurs de prospectus. Les libéraux se sont bornés à placer à l'entrée de chaque bureau de vote un appel ainsi conçu : « Votez pour le numéro 1. Sauvez l'école laïque ».

A BRUXELLES

Bruxelles, 2 juin. — A 4 h. 40, on connaît un premier résultat : c'est celui du 56e bureau, dépouillant les bureaux 6, 54 et 59. Le voici :

Liste n. 1 (libéraux), 4 voix.
Liste n. 2 (démocrates-chrétiens libres), 2 voix.
Liste n. 3 (cléricaux), 568 voix.
Liste n. 4 (socialistes), 554 voix.
Liste n. 5 (libéraux), 505 voix.

A 5 heures, les résultats des bureaux 4, 26, 69 sont connus. Ils donnent : Libéraux, 521 ; cléricaux, 303 ; socialistes, 887.

2e bureau dépouillant 92 et 42 : catholiques, 458 ; socialistes, 440 ; libéraux, 628.

Un bureau dépouillant Molenbeek donne : catholiques, 215 ; socialistes, 417 ; libéraux, 337.

A 5 heures, 5 bureaux dépouillants donnent : cléricaux, 2.401 ; socialistes, 1.000 ; libéraux, 3.116.

Trois bureaux de Saint-Gilles donnent : libéraux, 684 ; socialistes, 383 ; cléricaux, 300.

A DINANT

Dinant, 2 juin. — La ville est calme, bien moins peut-être qu'un dimanche ordinaire. Les opérations du vote se sont terminées sans incident.

Mais le calme n'existe qu'en surface, catholiques et catholiques dissidents nourrissent, l'un à l'égard de l'autre, une haine sauvage et si M. Cousot n'est pas élu, des scènes de violences sont à craindre pour la soirée.

Le Cercle catholique a été barricadé. Nul n'y aura accès qu'à bon escient. Un guichet a même été aménagé pour passer les télégrammes dans la crainte de voir s'y faufiler quelque intrus.

Une note gaîe pour terminer : la nuit, les rues ont été saupoudrées de rouge et de bleu depuis le faubourg de Leffe jusqu'au palais de justice et le pavé est parsemé de un énorme numéro de la liste cartelliste.

A NAMUR

Namur, 2 juin. — Le travail électoral s'est continué pendant toute la nuit de samedi à dimanche. Vers 4 heures du matin, une bagarre, dont la cause n'est pas encore exactement déterminée, s'est produite au Quatre-Coins. Un manœuvre du chemin de fer, habitant Flavinne, le nommé Jean-Baptiste Gilson, a été frappé à la tête au moyen d'un instrument contondant à arêtes vives et assez vilainement arrangé. Il a fallu lui appliquer une bonne demi-douzaine de points de suture.

Deux jeunes gens de 18 à 20 ans, Théodore O... et Antoine C..., ce dernier d'origine italienne, qui avaient tiré des coups de revolver, vers 1 heure du matin, rempart de la Vierge et rue de Bruxelles, ont été arrêtés par la police, puis relâchés après que leur identité eut été dûment constatée.

Questionnés sur la provenance des armes dont ils étaient porteurs, ils ont déclaré qu'elles leur avaient été remises par des inconnus. Or, O... et C... ont été vus, vers minuit, au moment où ils sortaient du Cercle catholique.

A LIEGE

Liége, 2 juin. — La matinée a été calme. Dans les bureaux de vote, de nombreux électeurs se sont présentés dès l'ouverture des portes. C'étaient les « marcatchous » munis de leurs gaules et de leurs paniers qui avaient hâte de remplir leur devoir de citoyen avant d'aller taquiner le gordon à Visé ou sur les bords de l'Ourthe. Car les élections coïncident avec l'ouverture de la pêche au poisson blanc et l'on sait que Liége compte environ 10,000 « marcatchous ».

Un incident a marqué le passage d'une procession rue Basse-Sauvenière. Des cris de : « A bas la calotte ! » ont été poussés, mais l'ordre ne fut pas troublé.

La garde civique est consignée dimanche et lundi, à partir de 4 heures.

A Seraing, des renforts de gendarmerie sont arrivés samedi soir.

Sans être excités, les esprits sont assez animés et samedi soir, dans tous les « cafés », on discuta non sans fièvre.

Les premiers résultats sont connus à 4 heures. Ils donnent, pour deux bureaux : socialistes, 447 ; libéraux, 311 ; cléricaux, [illegible].

A OSTENDE

Ostende, 2 juin. — On signale que des agents cléricaux sont allés demander les convocations électorales chez des marins électeurs qui sont en mer. Aux témoins libéraux à déjouer le truc, qui consisterait à faire voter de faux électeurs à la place de ces marins.

A COURTRAI

Courtrai, 2 juin. — Malgré le mauvais temps, les électeurs affluent dans les bureaux dès la première heure. La ville cependant présente peu d'animation. On vote très rapidement. Aucun incident.

Georges Carpentier champion de France des poids moyens

Paris, 2 juin. — Dans sa dernière séance, le conseil de la Fédération française de boxe et de lutte, conformément à ses règlements, a déclaré le boxeur professionnel Battling Lacroix déchu de ses titres de champion de France poids moyens et poids mi-moyens, pour avoir pris part à un combat qui portait le titre de championnat de France, et qui ne s'est pas disputé sous les règlements de la Fédération.

En conséquence, le conseil de la Fédération française de boxe et de lutte déclare proclamer champion de France poids moyens, Georges Carpentier. Quant au titulaire du titre de champion de France poids mi-moyens, il sera proclamé dans une prochaine séance du conseil.

Un prêtre disparaît à ANGERS

dans des circonstances mystérieuses

ON RETROUVE SUR LES BORDS DE LA MAINE DES VETEMENTS ET DES OBJETS LITURGIQUES AYANT APPARTENU AU DISPARU

Angers, 2 juin. — L'abbé Piton, curé de la paroisse Saint-Serge, d'Angers, avait quitté son presbytère hier soir, à neuf heures, pour aller porter les secours de la religion à un malade, rue Boreau.

N'étant pas reparu à son domicile, ce matin, les vicaires inquiets pénétrèrent dans sa chambre et constatèrent que le coffre-fort avait été cambriolé et que les valeurs et les titres avaient disparu.

L'hypothèse généralement admise est que l'abbé Piton, en sortant du presbytère fut abordé par des cambrioleurs qui, sous le prétexte de le conduire au chevet d'un autre malade, réussirent à l'entraîner du côté de la Maine où après l'avoir assassiné ils auraient fait disparaître son cadavre.

Ce qui rend cette hypothèse admissible, c'est qu'on a retrouvé ce matin, aux fours à chaux, près de la rivière, l'étole, le surplis, la croix et le sac du disparu, contenant ses objets religieux. Après s'être emparé des clefs de leur victime, les malfaiteurs se seraient ensuite rendus au presbytère pour opérer leur cambriolage.

L'émotion est très vive à Angers. L'abbé Piton était très estimé. Les recherches continuent ; aucun témoignage n'a pu être encore recueilli, les personnes habitant le presbytère ont déclaré n'avoir rien entendu.

Au Maroc

UNE ACCALMIE AUTOUR DE FEZ. — LE GENERAL LYAUTEY PREND L'OFFENSIVE

Après l'échec de leur furieuse attaque du 28, les Marocains ont levé le siège de Fez et se sont retirés.

Le général Lyautey profite de cette accalmie pour entreprendre une double action : « diplomatique », de désagrégation des tribus ; et militaire, d'offensive.

C'est une colonne, que commande le colonel Gouraud, qui est chargée de cette seconde action. Le colonel Gouraud a reçu l'ordre de dégager la route de Tanger.

Dans le Gharb, qui était resté tranquille jusqu'à présent, on signale de l'agitation. La mission Segonzac est arrêtée à Sidi-Guacem.

AUTOUR DE FEZ

Le colonel Gouraud chargé de dégager la région nord

Tanger, 2 juin. — Le général Lyautey, désireux de dégager la région au nord de Fez, a ordonné dans cette direction une action offensive sous le commandement du colonel Gouraud.

Une rencontre a eu lieu sur la rive gauche de l'Oued Sebou.

Une attaque assez vive dirigée samedi contre Sefrou a été repoussée avec le concours d'un tabor chérifien qui a poursuivi les assaillants.

DANS LA REGION

A LILLE

Grave accident d'auto place du Théâtre

Il y a trois blessés

Un accident d'automobile qui aurait pu avoir des conséquences terribles s'est produit dimanche soir place du Théâtre, causant une grande émotion parmi les nombreux promeneurs qui en furent les témoins

A 10 heures et demie, une automobile appartenant à M. Merlin et conduite par M. Schwob, représentant de commerce, boulevard Carnot, à Lille, passait rue des Manneliers, se dirigeant vers la rue Faidherbe.

Afin d'éviter un tramway, l'auto obliqua sur sa gauche, lorsqu'il se trouva soudain en présence d'un taxi-auto venant en sens inverse.

Craignant une collision, le chauffeur qui marchait à une allure assez vive, obliqua à nouveau sur la gauche, mais en opérant ainsi il alla se jeter sur plusieurs passants qui se disposaient à traverser la place du Théâtre.

Trois personnes furent renversées et projetées sur la chaussée.

L'un d'eux, M. Léon Hestraet, 52 ans, chauffeur chez M. le docteur Surmont, 37, rue de Bouvines, à Roubaix, disparut sous l'auto. Il fut dégagé aussitôt de sa critique position. On le transporta dans une pharmacie voisine, où un docteur vint l'examiner. Le praticien constata que le blessé portait une plaie au sommet du crâne, des contusions à la nuque et sur diverses parties du corps.

M. Hestraet qui était en outre atteint d'une violente commotion cérébrale fut conduit et admis d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

L'état du blessé est assez grave.

Un conseiller municipal d'Haubourdin, M. P..., 38 ans, se fit, dans sa chute, des contusions sur tout le corps.

En outre, ses vêtements furent mis en lambeaux.

Enfin, la troisième personne victime de cet accident, est une sexagénaire, Mme veuve Flinois-Debachy, 63 ans, demeurant 1, place Guy-de-Dampierre. Elle eut la jambe gauche fracturée.

Après avoir reçu des soins, la vieille dame a été reconduite au domicile d'un de ses parents demeurant rue de la Clef.

Mme veuve Flinois qui vient de perdre son mari avait assisté à ses funérailles hier dimanche.

M. Marmontel, commissaire de permanence, a ouvert une enquête à l'effet d'établir les responsabilités.

Dans les P. T. T.

UN PROJET DE FEDERATION POUR LE NORD

Dans la salle des fêtes de l'Union de Lille, a eu lieu hier matin, à 11 heures, une très intéressante réunion régionale, organisée par les ouvriers des P. T. T. Il s'agissait de jeter les bases d'un groupe de fédération générale du personnel des Postes et Télégraphes dans le département du Nord.

A cette réunion à laquelle assistaient plus de 200 agents, sous-agents et ouvriers des P. T. T., venus un peu de tous les coins du département, nous remarquâmes également la présence des citoyens Delory et Ghesquière, députés ; Carlier et Picavet, conseillers d'arrondissement ; Saint-Venant, secrétaire-général de la Bourse du Travail.

Le bureau était présidé par M. Frayon, commis-principal des postes, ayant pour assesseurs MM. Serre, des sous-agents, et Fririon, des ouvriers.

Plusieurs orateurs étaient inscrits au programme : Roger, secrétaire général des P. T. T. ; Pinet, délégué des agents de Paris ; Grangeot, délégué du Conseil syndical des sous-agents et Chabeaux, syndic de la 1re région.

Tour à tour, ces délégués prirent la parole pour exposer la situation faite actuellement aux agents, sous-agents et ouvriers des P. T. T. Ils traitèrent également diverses questions extra-parlementaires se rapportant au même sujet, puis exposèrent les principales revendications du personnel, soit le commissionnement des mains-d'œuvres, le rappel du service militaire et la suppression de l'article 51 bis du règlement de la Chambre, interdisant en substance aux députés, de solliciter des augmentations de traitements pour les agents et ouvriers, employés dans les administrations, dépendant directement de l'Etat.

Delory termina la série des discours en encourageant ses auditeurs à suivre la voie qui venait de leur être tracée. Il les assura ensuite de toute sa sympathie et de son concours dévoué.

A l'issue de cette assemblée, les assistants se réunirent en un banquet à l'Hôtel de Bretagne, rue d'Inkermann.

Le soir à 4 heures, eut lieu en la salle des Fêtes de l'Union de Lille, un grand concert organisé par la Fédération syndicale des ouvriers des P. T. T. du département, au profit de sa caisse de secours.

Un public extrêmement nombreux y assista. Il applaudit l'excellente fanfare de l'Union de Lille, les Pupilles d'Esquermes, ainsi que d'excellents artistes qui prêtaient gracieusement leur concours à la fête.

Entre la 1re et la 2e partie de ce concert, Saint-Venant fit une très intéressante causerie ayant trait à l'Union des travailleurs entre eux.

A ANZIN

L'horrible accident des hauts-fourneaux

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS SUR LE DRAME OUVRIER. — COMMENT IL S'EST PRODUIT

Voici de nouveaux renseignements sur le terrible accident, survenu samedi aux Hauts-Fourneaux de Denain-Anzin, à la Bleuse-Borne

Vers cinq heures et demie, cinq ouvriers maçons étaient occupés à réparer une cuve servant à l'épuration du gaz alimentant le haut-fourneau.

L'ouvrier Emile Richez éprouva tout à coup un certain malaise. Le gaz pénétrait dans la cuve. Richez appela au secours. M. Fromont-Fauquent, machiniste, avait entendu le cri d'alarme poussé par Richez. Il fit manœuvrer l'ascenseur. Trois ouvriers purent y prendre place. Les deux autres, victimes déjà d'un commencement d'asphyxie, n'avaient pu se sauver.

AU SECOURS DES ASPHYXIES

M. Romptaux, machiniste, âgé de 24 ans, se munit alors d'un casque respirateur et, à deux reprises, descendit dans la cuve. Ses efforts pour sauver ses deux infortunés camarades demeurèrent malheureusement vains. Il allait lui-même être victime de sa bravoure lorsqu'il s'accrocha à la corde de sûreté et se fit remonter au jour. Il dut recevoir des soins, ayant été victime d'un commencement d'asphyxie.

Aussitôt un autre sauveteur se présenta. C'était un ouvrier, le sieur X..., surnommé le « Curé ». Il descendit à nouveau dans la cuve et remonta les cadavres des deux infortunés Locoge et France.

Voici l'état civil exact de ceux-ci : Fernand France, 38 ans, demeurant rue d'Arnonville, marié et père de deux enfants âgés de 11 et 7 ans. — Adolphe Locoge, 33 ans, demeurant rue des Merlicans, veuf, ayant un fils soldat au Tonkin, et deux filles, dont l'une est mariée.

Les trois ouvriers qui ont pu être arrachés à une horrible mort sont : Emile Richez, 34 ans, manœuvre, demeurant rue Dorchies, à Bruay, marié et père de trois enfants âgés de 11, 9 et 3 ans.

Dorchy Emile, 28 ans, maçon, demeurant rue de Condé, à Anzin, marié depuis huit jours seulement.

Jean-Baptiste Debon, 40 ans, maçon, demeurant à Mareschés, marié, père de trois enfants.

Les docteurs Vallée et Danhiez donnèrent aux « rescapés » des soins empressés. Ceux-ci ont pu regagner à pied leurs domiciles respectifs.

LES CAUSES DE L'ACCIDENT

Nous avons interrogé différents ouvriers sur les causes probables du terrible accident que nous venons de relater. Nous avons notamment questionné Emile Richez : « Tout d'abord, nous dit celui-ci, nous avons entendu un sifflement. Aussitôt l'atmosphère nous entourant nous fit l'impression d'être chauffée. Nous vîmes bleu et presqu'aussitôt nos camarades s'affaissèrent. Moi-même je chancelai. »

Il est donc bien certain que ces ouvriers ont été victimes d'asphyxie. On croit que par suite d'une méprise un robinet à gaz fut ouvert.

C'est d'ailleurs dans ces circonstances que se produisit il y a neuf ans un semblable accident qui fit plusieurs victimes.

La police a ouvert une enquête. Celle-ci permettra sans doute d'établir les responsabilités. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ses résultats.

LE CRIME D'ERCHEU

La Brigade mobile découvre le coupable. — Il est arrêté et a passé des aveux

Un crime affreux, que nous avons d'ailleurs signalé brièvement dans notre Dernière Heure, était découvert, dans la matinée du 29 mai dernier, à Ercheu, petite commune située près de Montdidier (Somme). Un cultivateur, M. Médard Frison, âgé de 75 ans, vivant seul, fut trouvé assassiné dans son domicile, portant à la tête deux blessures produites à l'aide d'un instrument contondant.

La maison avait été fouillée de fond en comble. Le vol était le mobile du crime.

M. Léger, commissaire de la Brigade mobile, chargé de rechercher l'assassin, se rendit à Ercheu, où il fit une enquête très minutieuse. A la suite de ses investigations, le magistrat a appréhendé, hier matin, l'assassin du septuagénaire Frison. C'est un ouvrier terrassier, nommé Millet, locataire de la victime. La femme de Millet, également arrêtée, a été trouvée en possession de trois billets de 100 francs dont elle n'a pu indiquer la provenance.

Longuement interrogé, Millet a avoué être l'auteur du crime. Il a prié M. Léger de remettre en liberté sa femme qui, selon lui, est absolument innocente du forfait qu'il a commis.

Les époux Millet ont été néanmoins écroués à la prison de Montdidier.

Un juge d'instruction va être désigné pour instruire cette grave affaire.

Les cavaliers du Nord à Amiens

Amiens, 2 juin. — A la fête militaire organisée à l'occasion de la réunion des sociétés de préparation militaire à cheval, les cavaliers du NORD ont obtenu le premier prix d'équi-

DERNIÈRE HEURE

Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux

Wilhelmine à Paris

Le dîner au Ministère des Affaires Etrangères

Paris, 2 juin. — Malgré la pluie qui tombe par intermittences, une foule nombreuse continue à stationner autour du Palais des Affaires étrangères.

Vers sept heures et demie, les invités commencent à arriver. Les curieux cherchent à deviner les personnages officiels cachés dans la pénombre de leurs voitures.

Vers huit heures moins un quart, les automobiles et les équipages sont obligés de stationner dans l'avant-cour du palais tant l'affluence est grande.

M. Deschanel, la poitrine barrée du grand cordon de l'ordre d'Orange-Nassau, et M. Antonin Dubost arrivent un peu avant huit heures.

En raison du mauvais temps, les invités descendent de voiture devant la porte de la rue de Constantine, dont les abords sont protégés par une marquise.

Les invités sont reçus à la descente de voiture par le commandant Lewa, commandant du palais, et en haut du grand escalier, par M. et Mme Poincaré.

A huit heures, M. et Mmes Fallières, accompagnés de M. Ramondou, arrivent en automobile.

Un piquet de la Garde républicaine rend les honneurs.

Aussitôt après l'arrivée du président, le dîner est servi. La table est dressée dans la grande salle à manger du ministère.

Parmi les invités, on remarque : MM. Antonin Dubost, président du Sénat ; Paul Deschanel, président de la Chambre ; Briand, Steeg, Klotz, Millerand, Delcassé, Guist'hau, Jean Dupuy, Fernand David, Pams, Lebrun, Léon Bourgeois, ministres ; Paul Morel, Bernard, Chaumet, Léon Bérard, sous-secrétaires d'Etat ; M. et Mme Emile Loubet ; MM. Bienvenu-Martin, Stéphen Pichon, Cochery, Chéron, Méline, Sarrien, Caillaux, de Selves, etc., etc..

Le Concert

L'orchestre Desgranges s'est fait entendre pendant le repas.

Après le dîner, vers dix heures, a eu lieu un concert au cours duquel se sont fait entendre plusieurs artistes de l'Opéra et de la Comédie-Française.

Au programme, un à-propos de M. Jean Aicard, un acte des « Noces de Figaro » et la « Nuit de Mai », dite par Mme Bartet.

A l'issue du concert, à onze heures et demie, M. Fallières a pris congé de Sa Majesté la Reine des Pays-Bas. M. Poincaré, donnant le bras à Mme Fallières, a accompagné le Président jusqu'à son automobile.

Le piquet de gardes républicains rendait les honneurs.

A minuit moins le quart, le président de la République était de retour à l'Elysée.

LA CONQUETE DE L'AIR

Chute mortelle d'un aviateur américain

Seattle, 1er juin. — L'aviateur Philip Parmelee s'est tué aujourd'hui pendant un vol à North-Yakima. Un coup de vent a renversé son aéroplane.

Parmelee avait déjà été récemment victime d'un accident. Jeudi dernier, il s'était précipité sur une tribune, tuant une personne et en blessant mortellement une autre.

Une grève de la voirie à Brest

RAPIDE SOLUTION : 10 FRANCS DE PLUS PAR MOIS

Brest, 2 juin. — Le personnel de la voirie employé au nettoiement des rues de la ville s'est mis en grève ce matin. Aucun service n'a fonctionné. Les grévistes se sont rendus à la mairie et le conflit a été solutionné sur la base d'une augmentation de salaire de dix francs par mois.

Les élections au Conseil Général DE LA SEINE

Bilan de scrutin

Paris, 2 juin. — Les 22 cantons du département de la Seine ont procédé aujourd'hui à l'élection de leurs représentants au Conseil général.

Ont été élus deux républicains sortants, quatre radicaux sortants, trois radicaux-socialistes sortants et un nouveau remplaçant un conseiller de même opinion ; deux socialistes sortants et un nouveau remplaçant un radical. Il y a neuf ballottages.

La disparition de l'abbé Piton

Ne s'agiraitt-il pas d'une fugue ?

Angers, 2 juin. — Les recherches menées par la police et par la brigade mobile ont continué pendant toute la journée ; au port de Chambes, on a trouvé le chapeau du prêtre, une manche de sa soutane et un large papier sur lequel sont inscrits ces mots : « Mort aux curés ».

L'herbe foulée en plusieurs endroits semble indiquer qu'une lutte a été soutenue en ce lieu.

Une foule nombreuse stationne devant le presbytère, qui est gardé par des agents.

La police n'a jusqu'ici recueilli aucun indice.

Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que les auteurs du cambriolage devaient connaître parfaitement la maison, puisqu'ils se sont rendus directement à l'appartement du curé, sans éveiller l'attention des vicaires, qui logent tout près.

Dans les milieux policiers, on envisage l'hypothèse d'une fugue, mais en ville l'opinion qui prévaut est que l'abbé Piton a été assassiné.

La grève des garçons d'hôtel de New-York

New-York, 2 juin. — Tous les grands hôtels sont maintenant affectés par la grève des garçons, sauf le Ritz Carlton.

Hier soir, les grévistes se sont rendus en groupe à l'hôtel Netherlands, pour débaucher les employés qui travaillent encore. Les policemen ont dû faire usage de leurs revolvers pour repousser les grévistes.

Cinquante arrestations ont été opérées.

Les élections en Belgique

Les résultats connus -- Suivant le Ministère de l'intérieur, la majorité catholique passerait de 6 à 18 voix -- Mais attendons la suite

Bruxelles, 2 juin. — Les élections générales ont eu lieu sans incident notable.

Les régions wallonnes et industrielles ont donné une forte majorité aux candidats de l'opposition.

Dans les circonscriptions où les libéraux et les socialistes ont combattu séparément, les socialistes ont gagné un grand nombre de voix, tantôt au détriment des libéraux, tantôt au détriment des catholiques.

Les régions flamandes et agricoles ont donné un grand nombre de voix aux catholiques, qui semblent avoir gagné du terrain, d'après l'ensemble des résultats actuellement connus.

A DIX HEURES ET DEMIE, LE MINISTERE DE L'INTERIEUR A COMMUNIQUE LE RESUME SUIVANT :

Les catholiques, qui avaient six voix de majorité, gagnent un siège à Courtrai, un à Congres-Maeseyck, un à Hasselt, un à Nivelles, un à Huy-Waremme.

Dès à présent, la majorité serait de seize voix, EN ATTENDANT LES RESULTATS DE BRUXELLES, qui, d'après les chiffres connus à l'heure actuelle, POURRAIENT DONNER DOUZE SIEGES AUX DROITIERS au lieu des onze que l'on escomptait, CE QUI PORTERAIT LA MAJORITE DES CATHOLIQUES A 18 VOIX.

Les Grèves de Londres

A L'INVERSE DES PATRONS, LES GREVISTES ACCEPTERONT LE COMITE MIXTE DE CONCILIATION PROPOSE PAR LE GOUVERNEMENT.

Londres, 2 juin. — Les grévistes ont tenu aujourd'hui un meeting à Tower-Hill.

Rien de nouveau n'y a été dit. Ce n'est que mardi que l'on connaîtra la décision des ouvriers au sujet de la proposition du gouvernement de réunir un comité mixte de conciliation.

Le comité de grève a en outre soumis cette question aux comités exécutifs partiels en leur recommandant d'accepter la proposition gouvernementale.

Il est donc probable que mardi les grévistes annoncront leur acceptation définitive ; mais il semble douteux que les patrons donnent demain une réponse favorable à la proposition du gouvernement. Ils considèrent le projet de constitution d'un comité mixte de conciliation comme impraticable. D'ailleurs, ils sont bien décidés à ne pas prendre en considération la demande des ouvriers que la carte de la Fédération soit exigée pour tous les travailleurs des docks.

A Southampton, les armateurs ont refusé l'augmentation de salaire que réclamaient les dockers et une grève semble inévitable.

Si elle est déclarée, 6.000 ouvriers arrêteront immédiatement le travail.

L'incident du "Caucase"

Constantinople, 2 juin. — L'ambassadeur de France a communiqué à la Porte le rapport du capitaine du paquebot « Caucase » sur l'incident de Symrne. Le gouvernement a ouvert une enquête sur cet incident et a promis de punir le commandant de la batterie s'il est prouvé que son action n'était pas justifiée.

Un matelot irascible

Brest, 2 juin. — Cet après-midi vers quatre heures, un marin du « Bouvet », qui s'amusait à faire des cartons dans un tir forain installé pour le pardon du Petit-Paradis, agacé par des enfants qui le regardaient tirer, se retourna brusquement et fit feu à bout portant sur un garçonnet de onze ans, Jean Le Gall.

Le pauvre petit s'affaissa, atteint par la balle au-dessous du sein droit. Il a été transporté à l'hospice dans un état grave.

L'auteur de ce meurtre, qui a pris la fuite, est activement recherché.

Un drame au passage à niveau

Lorient, 2 juin. — A un passage à niveau, près de Vannes, une voiture contenant cinq personnes habitant Locmié était arrêtée, attendant le passage d'un train.

Le cheval prit peur et se jeta sur la voie. Une collision se produisit ; une des personnes qui se trouvaient dans la voiture fut tuée sur le coup ; quatre autres furent blessées.

La vieille servante volait depuis 15 ans

ELLE AVAIT REÇU DERNIEREMENT LA MEDAILLE DES VIEUX SERVITEURS

Paris, 2 juin. — Des vols avaient lieu depuis longtemps dans un des établissements Duval, situé boulevard Montmartre. Du linge, des couverts, de menus objets disparaissaient régulièrement. Une surveillance fut organisée par M. Legrand, sous-chef de la Sûreté, autour du personnel. Elle n'avait donné aucun résultat. Il y avait bien une vieille servante, Mme Curto, dont on ne s'était pas occupée, mais son honnêteté semblait au-dessus de tout soupçon. On lui avait récemment décerné la médaille des vieux serviteurs. A tout hasard, cependant, M. Legrand visita la petite armoire où la vieille domestique rangeait ses effets. Il y découvrit une quantité considérable de salières et de couverts, en paquets, prêts à être emportés.

Interrogée, Mme Curto avoua que depuis quinze ans elle dérobait chaque jour de menus objets qu'elle écoulait ensuite par l'intermédiaire de revendeuses ou de marchandes de reconnaissances du Mont-de-Piété.

Nos soldats au Maroc

La colonne Gouraud prend l'offensive — Le combat se déroule de crête en crête — Les rebelles en déroute

Paris, 2 juin. — Le général Lyautey a envoyé au président du conseil, ministre des affaires étrangères, le télégramme suivant :

Fez, 1er juin, 9 h. soir. — La colonne commandée par le colonel Gouraud, comprenant cinq bataillons d'infanterie, trois sections montées de 75, trois sections de montagne, deux escadrons de spahis et chérifiens, a débouché à cinq heures du matin, prenant comme objectif le plus important rassemblement ennemi, qui était signalé à dix kilomètres au nord-est de Fez, sur le bords du Sebou, au sud d'Hodyna et Kohila.

Le feu a été ouvert par l'avant-garde à six heures du matin, aux abords de la ville, contre la tête de l'ennemi, sur les pentes du Zelagh.

La colonne, prenant vigoureusement l'offensive, s'est avancée de crête en crête flanquée à gauche contre les groupements du Zelagh, qui n'ont pu descendre.

A dix heures, la colonne arriva en vue des campements considérables dont le bombardement par l'artillerie amena l'évacuation rapide et la fuite dans les montagnes d'une vraie foule.

LA TENTE DU CHEF EL EIASSAMI, CHEF DE CETTE HARKA, EST TOMBEE ENTRE NOS MAINS.

La colonne a fait halte à 11 heures 30 au sud du rocher d'Hadjera et Kohila, la droite au Sebou. L'opération continuera demain.

Nous avons eu 12 tués et 31 blessés

Fez, 1er juin, 7 h. 5 soir, par télégraphie sans fil. — Le mouvement de la colonne Gouraud s'est terminé par un réel succès.

Le combat a commencé un peu après la sortie de Fez, s'est déroulé de crête en crête. L'ennemi était empêché par l'artillerie de descendre du Zelagh.

La colonne s'est trouvée vers dix heures près du Sebou, en vue des campements de l'ennemi. Celui-ci s'est débandé sous la mitraille, laissant de nombreux morts sur le terrain.

Nous nous sommes emparés de la tente du chef de la harka.

NOUS AVONS EU DOUZE TUES ET TRENTE-ET-UN BLESSES.

Un sous-officier instructeur anglais a été tué.

La colonne reviendra demain ou après-demain par le nord, ou, s'il est inaccessible aux pièces de 75, par la même route.

Une mystérieuse affaire

UNE AUTO, AVEC SON CHAUFFEUR ET TROIS VOYAGEURS INCONNUS ONT DISPARU DEPUIS DEUX JOURS. — Y A-T-IL EU CRIME ?

Marseille, 2 juin. — Le service de la Sûreté a été saisi aujourd'hui d'une affaire mystérieuse.

Voici les faits :

M. Planche, propriétaire rue St-Sébastien, 52, possède une voiture Dietrich de 24 chevaux à quatre places, conduite par le chauffeur Marius Meunier, âgé de 30 ans.

Comme M. Planche ne se sert pas de sa voiture tous les jours, il l'utilise pour le service des voyageurs.

Jeudi dernier, le chauffeur Meunier chargea trois voyageurs qui, pendant plusieurs heures se firent promener sur la Corniche, le Prado et à Mazargues.

Le soir, en rentrant au domicile de l'un des voyageurs, rue de l'Evêché, les trois hommes offrirent au chauffeur, pour lui payer sa course, un billet de cent francs ; puis, se ravisant, ils décidèrent de faire une promenade le lendemain vers Avignon et dirent à Meunier qu'ils lui régleraient le tout ensemble.

Meunier rentra chez son patron, lui expliqua pourquoi il n'avait pas été payé et le lendemain, comme convenu, alla reprendre ses voyageurs de la veille.

Vers cinq heures de l'après-midi, il revint au garage pour prendre un pneu de rechange, ayant été victime d'une crevaison à la Barasse, dans la banlieue de Marseille. D'après les explications rapides qu'il fournit, ses voyageurs l'attendaient à Aubagne, où ils avaient pu se rendre en tramway.

Depuis ce moment, on n'a plus revu ni le chauffeur, ni les voyageurs, ni la voiture.

Meunier, qui a travaillé pendant deux ans dans un garage de la maison Renaux, jouit de l'entière confiance de son patron.

On ne croit pas à une fugue, en raison du passé très honorable du chauffeur.

On fait observer d'autre part que, s'il s'agissait d'un accident, on ne serait pas resté sans nouvelles depuis deux jours, d'autant que les routes, le dimanche, sont sillonnées par de nombreuses autos.

On suppose plutôt qu'on se trouve en présence d'une tentative criminelle, les voyageurs mystérieux ayant pu se débarrasser du chauffeur pour s'emparer de l'auto.

La description de la voiture disparue, qui est montée en phaéton et de couleur grise, a été transmise au commissariat et aux gendarmeries de la région.

Par la corde et le revolver

UN ETUDIANT SE SUICIDE

Paris, 2 juin. — Au cours d'une crise de neurasthénie, un jeune homme de vingt et un ans, M. Erwin Weissemburger, étudiant allemand, s'est suicidé hier, rue Albouy, 4, dans une chambre d'hôtel. Après s'être enroulé autour du cou une cordelette qu'il avait attachée au plafond, le jeune désespéré s'est tiré une balle dans la tête. Sur la table, M. Soullard, commissaire du quartier, a trouvé deux lettres : dans l'une, adressée à son père, ingénieur à Offenbach-sur-le-Mein, le jeune homme exposait les motifs de son suicide ; dans l'autre, adressée au magistrat, il le priait de faire transporter son corps à la Faculté de Médecine.

Un cambrioleur tente d'étrangler sa victime

Paris, 2 juin. — En rentrant à son domicile, place des Vosges, 11, hier vers onze heures et demie du soir, M. Léon Brodski, publiciste, surprenait un cambrioleur en train de fouiller ses meubles. Dérangé dans cette opération, le malfaiteur bondit sur le locataire important et essaya de l'étrangler, mais les cris de la victime attirèrent l'attention d'un voisin, M. Jules Humbert, qui s'empressa d'accourir. A sa vue, le cambrioleur prit la fuite en oubliant ses outils.